



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du mardi 20 novembre 2018 **(par voie électronique)**

Président : Bernard BARBET

Présents : Pascal PARENT, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Yves BEGON, Daniel THINLOT, Eric LUC, Jacques VANTAL, Didier ANSELME, Jean-Pierre DEFOUR, Stéphane JUILLARD, Lilian JURY, Paul MICHALLET, Guy POITEVIN, Jean-Marc SALZA.

Objet : étude proposition de conciliation du CNOSF – dossier « Zyed BEN EL HADJ c/ Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football ».

Conformément à l'article 14.3 des Statuts de la LAuRAFoot (Attributions du Bureau Plénier) et à la décision du Conseil de Ligue (dans sa réunion du 12 juillet 2018), le Bureau Plénier de la LAuRAFoot est compétent pour statuer sur les propositions de conciliation formulées par le CNOSF si le prochain Conseil de Ligue est hors délai.

Ainsi, après avoir pris connaissance de la proposition de conciliation transmise à la LAuRAFoot le 7 novembre 2018, le Bureau Plénier décide, à l'unanimité, de la refuser.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Bernard BARBET

Pierre LONGERE